

## Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu les demandes de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché et de reclassement administratif du produit phytopharmaceutique **CARAKOL***

*de la société* KOLLANT SPA  
*enregistrées sous les* n°2013-1838 et 2018-1564

*Vu la décision du Directeur général de l'ANSES du 10 juillet 2018,*

*Vu le recours gracieux formé le 11 juillet 2018 par la société ADAMA France s.a.s.,*

La demande n°2013-1838 devient sans objet.

L'autorisation de mise sur le marché (n°2030430) du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

Le produit **CARAKOL** devient second nom commercial du produit de référence **WARIOR EXTRA**.

La présente décision abroge et remplace la décision du 10 juillet 2018 et s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



### Informations générales sur le produit

<b>Nom du produit</b>	CARAKOL
<b>Type de produit</b>	Produit de revente
<b>Titulaire</b>	KOLLANT SPA VIA TRIESTE 49/53, 35121 PADOVA ITALIE
<b>Formulation</b>	Appât sur grains (AB)
Contenant	5 % - métaldéhyde
<b>Numéro d'intrant</b>	2030430
<b>Numéro d'AMM</b>	2030430
<b>Fonction</b>	Molluscicide
<b>Gamme d'usages</b>	Professionnel

### Conditions générales de retrait

Date limite pour la vente et la distribution	6 mois à compter de la date de la présente décision pour le produit dont l'étiquetage fait mention du numéro d'AMM : n° 2030430.
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	12 mois à compter de la date de la présente décision pour le produit dont l'étiquetage fait mention du numéro d'AMM : n° 2030430.

A Maisons-Alfort, le 18 JUIL. 2018

Le Directeur Général

Roger GENET